

Présentation au Comité des finances, Parlement du Canada

Pour le budget fédéral de 2017

Présenté par Michael Wolfson et Robyn Tamblyn¹

au nom de certains membres de la communauté de
recherche du Canada

Contexte – Le gouvernement fédéral déposera probablement des amendements à la *Loi sur la statistique* au début de l'automne 2016. Un certain nombre de chercheurs universitaires et de dirigeants de grands organismes de recherche en santé et en sciences sociales se sont réunis dans le but de discuter des améliorations importantes par rapport au statu quo, dans le cadre des amendements à la *Loi sur la statistique*, et de tenter de parvenir à un consensus. Ce dernier a rapidement été obtenu lors d'un atelier qui s'est tenu à Montréal le 27 juillet.

À la suite des résultats de cet atelier, nous sommes très enthousiastes en ce qui concerne le potentiel des amendements à la *Loi sur la statistique* d'améliorer de façon significative l'étendue, la qualité, le rayonnement international et l'importance générale de la recherche et des analyses qui peuvent être produites. Le but de toute réforme devrait être d'appuyer l'engagement du nouveau gouvernement fédéral d'améliorer la qualité et l'exploitation de données probantes en soutien aux politiques publiques et à la gouvernance du Canada.

Les amendements à la *Loi sur la statistique* ne répondent toutefois pas suffisamment aux besoins et à la vision de recherche et d'analyse de calibre mondial du Canada, particulièrement en ce qui concerne les domaines de la santé et des sciences sociales. C'est pour cette raison que nous avons le plaisir de présenter le présent mémoire au Comité des finances dans le cadre de ses préparations pour le budget fédéral du printemps 2017.

Notre groupe a consulté un document de Statistique Canada sur la création d'un cadre moderne pour un bureau de statistique national indépendant intitulé « Creating a Modern Framework for an Independent National Statistical Office » (version 14 datée du 16 mai 2016). Dans le cadre de la discussion visant à trouver un consensus, notre groupe s'est penché sur les aspects qui permettent et facilitent la recherche et l'analyse entreprises de bonne foi à l'extérieur de Statistique Canada (p. ex. par des personnes autres que les employés permanents de Statistique Canada). La plupart des recommandations du groupe concernent directement la *Loi sur la statistique* fédérale.

Nous procédons actuellement à la rédaction définitive du résumé du consensus. Par conséquent, afin d'être en mesure de respecter le délai du Comité des finances pour présenter les mémoires dont l'échéance est le 5 août, nous décrivons ci-dessous l'essence de deux recommandations résultant du consensus pour lesquelles le gouvernement fédéral devrait octroyer un financement additionnel dans le cadre du prochain budget. De concert avec nos collègues, nous serions heureux d'avoir l'occasion de témoigner devant le Comité des finances afin de discuter plus en profondeur du sujet plutôt que de simplement produire le présent résumé.

¹ Respectivement de l'Université d'Ottawa (mwolfson@uottawa.ca) et de l'Université McGill.

L'objectif général d'un financement majoré est de donner suite au mandat de plus en plus important de Statistique Canada et à sa capacité de collaborer de façon efficace avec la communauté de recherche et d'analyses de bonne foi, tant au Canada qu'à l'étranger. Un aspect central d'une *Loi sur la statistique* modernisée serait de mettre l'accent sur les microdonnées brutes de Statistique Canada. En outre, les capacités informatiques et connexes peuvent être exploitées de façon beaucoup plus avantageuse en tant que structure essentielle générant des retombées positives à grande échelle si elles sont mieux utilisées par les chercheurs et les analystes qui ne sont pas reliés à Statistique Canada. En raison de son mandat national fondé sur la Constitution, Statistique Canada devrait apporter une contribution déterminante à la recherche, l'analyse et l'innovation ainsi qu'une collaboration efficace. En effet, Statistique Canada ne devrait pas être uniquement vu comme une source nationale essentielle pour la production de données probantes et de connaissances essentielles, mais également comme ayant l'obligation de soutenir et de faciliter l'écosystème global de la recherche, de l'analyse et de l'innovation externes de bonne foi.

Propositions de budget Dans ce contexte, nous présentons deux recommandations budgétaires :

Premièrement, une *Loi sur la statistique* modernisée devrait être accompagnée d'augmentations ciblées et établies à une échelle appropriée dans le budget de Statistique Canada. Les principaux éléments exigeant un financement majoré inclus :

- la création et le maintien de microdonnées prêtes pour la recherche et l'analyse,
- les processus de financement pour habiliter et superviser les chercheurs et les organismes de recherche de bonne foi,
- l'établissement d'ententes d'échange de renseignements,
- un meilleur accès aux données y compris par la mise en œuvre de méthodologies sécurisées d'accès à distance en temps réel.

Deuxièmement, un processus de collaboration ou de consultation entièrement financé impliquant les principaux chercheurs universitaires et dirigeants des grands organismes de recherche en santé et en sciences sociales au Canada devrait être établi pour définir une stratégie de collecte d'information au Canada. Cette stratégie permettra de déterminer les activités essentielles, telles que la formation de la prochaine génération de scientifiques spécialistes des données, qui constituent un complément à la modernisation de la Loi.

Il convient de noter que ce processus cernerait probablement les lacunes et les défaillances en matière de coordination du financement général de l'infrastructure de données dans les domaines de la santé et des sciences sociales au Canada, ce qui aura des implications sur les conseils subventionnaires (le CRSH, l'IRSC et le CRSNG), la FCI et Génome Canada, ainsi que les lacunes importantes de l'éducation postsecondaire canadienne en ce qui concerne la formation d'une nouvelle mouture de « scientifiques spécialistes des données ».